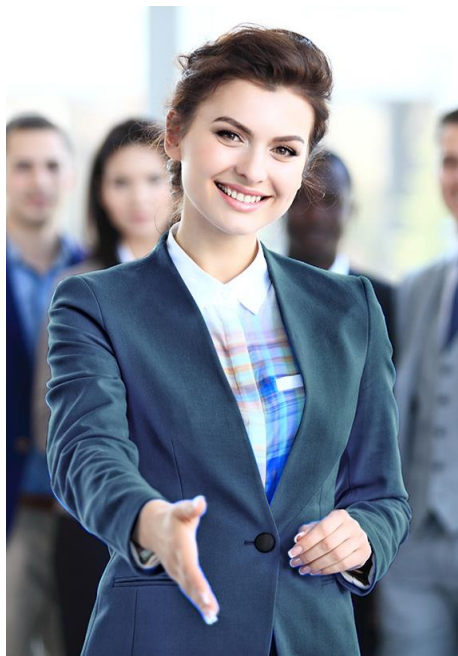


CFC

CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE EMPLOYE(E) DE COMMERCE



L'employé(e) de commerce effectue des tâches administratives au sein d'une entreprise privée ou publique.

Il/elle s'occupe de la correspondance commerciale, de la comptabilité (saisie des factures, de la vérification des paiements), des commandes, de l'accueil des clients et de la gestion.

NOUS CONTACTER

ECOLE SCHULZ
Rue du 31 Décembre 8
1207 GENEVE
022 707 41 41
info@esgva.ch
www.ecole-schulz.ch

ÉCOLE SCHULZ GENEVE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 3 ans de septembre à juin.
- Années 1 et 2 en présentiel à l'école (30 à 36 cours/semaine)
- Classes de 15 à 18 élèves
- Pendant la 3ème année : 12 mois de stage en entreprise et un jour de répétition par semaine à l'école

CONDITIONS D'ADMISSION

- Fin du cycle de scolarité obligatoire
- Examen du dossier scolaire et entretien de motivation
- Tests d'évaluation et lettre de motivation

**A l'issue de la 2^{ème} année obtention du
Diplôme Supérieur de Commerce
de l'Ecole Schulz**

CONTENU PEDAGOGIQUE

- ICA Information Communication Administration
- E&S Economie et Société
- Français
- Anglais (nombre de leçons en fonction du niveau)
- Italien ou Allemand
- PPI Pratique Professionnelle Intégrée (2ème année)
- Des options de suivi au choix (aide aux devoirs, tutorat)

APRES UN CFC

- Poursuite d'études : Maturité Professionnelle, écoles professionnelles, Brevet Fédéral après une première expérience.
- Entrée sur le marché du travail.

ECOLAGE MENSUEL

Année 1 CHF 1150 (10 mois)
Année 2 CHF 1250 (10 mois) + PPI CHF 200 (10 mois)
Année 3 CHF 850 (10 mois)

+ CHF 300 d'inscription

(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci est de CHF 200).



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 3 septembre 2018
Vacances d'automne	du samedi 20 octobre au dimanche 28 octobre 2018
Vacances de Noël	du mercredi 19 décembre au dimanche 6 Janvier 2019
Vacances de février	du samedi 16 février au dimanche 24 février 2019
Vacances de Pâques	du samedi 13 avril au dimanche 28 avril 2019
Vacances d'été	samedi 22 juin 2019

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon dure 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites

En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.